

# Conseil municipal – 9.12.2008

Les esprits étaient particulièrement sereins et, selon l'avis des Conseillers, quelque peu dissipés lors de la dernière séance de l'année 2008.

Malgré quelques bafouillages, la soirée s'est déroulée très rapidement, les élus étant probablement alléchés par le fumet de la soupe de l'Escalade qui les attendait dans le carnotzet.

Il a été fait mention d'un courrier provenant de Mme Myriam Charpillot qui s'inquiète pour le bibliobus desservant la commune. Il semblerait que son avenir serait menacé et elle suggère la création d'une bibliothèque pour parer à cette éventualité. Selon M. le Maire Daniel Mermod, s'il devait y avoir suppression de ce service, ce ne serait pas avant la fin de l'année 2009. Il a annoncé l'exposition des vitraux Wasem qui se tiendra à la Mansarde du 17 janvier au 15 mars. Il a aussi dévoilé le nom des deux jeunes filles ayant été choisies pour le Mérite de Veyrier. Il s'agit de Mlles Nathalie Germain et Sophie Prod'hom récompensées pour leur action bénévole en relation avec les enfants hospitalisés. Le Conseiller administratif Luc Malnati a informé les Conseillers municipaux que le canton financera 50% des travaux liés à l'interdiction de tourner à droite à la place de l'Eglise. Il a également convié la population à aller visiter le projet retenu pour le Grand-Salève à l'Ecole du Bois-Gourmand, et ce jusqu'au 17 janvier. C'est le 4 février toutefois que le projet sera présenté officiellement au public. D'autres plans, à la mairie cette fois, pourront également être consultés, ceux-ci sur la création d'un chemin piétonnier en lieu et place du chemin agricole Aloys-Pictet.

En fin de séance, les bénévoles qui ont encadré les 1300 participants lors du Nordic Walking ont été remerciés par l'exécutif.

Le socialiste Henri-Marc Schaerer a souhaité savoir si le Conseil administratif était conscient de l'illégalité de réunir toutes les commissions pour aborder un sujet. C'est alors la transparence qui est prôchée, les débats n'ayant pas lieu en plénière où les propos sont accessibles au public.

Le Conseiller administratif Thomas Barth a précisé que Veyrier n'avait pas l'habitude d'agir ainsi et que si cela s'était produit dans le passé, c'était pour des questions pratiques et non pas pour léser le public.

## No comment

Peu de débats sont venus alimenter l'ordre du jour dans l'hémicycle lors de cette soirée. Pour preuve, trois propositions ont été immédiatement acceptées sans susciter l'émotion. La composition du Fonds de décoration veyrite a été modifiée rapidement par le départ de Mme Berset-Metni qui sera remplacée par Mme Christiane Ménétrety.

La création de collecteurs séparatifs sur la route de Drize a également été acceptée par le Conseil municipal qui accorde le crédit de CHF 55'000 pour sa réalisation, une fois les subventions cantonales et une partie du compte de la taxe d'écoulement soustraits de la somme totale de CHF 680'000.

Hormis la suggestion de la démocrate-chrétienne Murielle Grolimund de débattre de l'intérêt de distribuer le livre de l'Histoire de Veyrier aux élèves terminant leur 6e année, le projet de réédition du manuel mentionné a été accepté à l'unanimité pour le coût total de CHF 140'000.

## Ciné-park

Le sujet semblant avoir été largement débattu en sous-commission de la sécurité, comme l'a souligné le démocrate-chrétien Charles Hutzli, les Conseillers n'ont pas souhaité renouveler l'expérience en plénière sur la délicate question de la sécurité. Il s'avère que les parkings de l'Uche et du village seront équipés de caméras de vidéosurveillance pour la somme CHF 75'000 et que le règlement sur la vidéosurveillance est adopté. Les commissaires n'ont pas souhaité prendre cette mesure, du moins pour l'heure, dans les écoles de la commune.

« Il a été suggéré d'étudier deux propositions pour les écoles ; l'installation de caméras et l'aménagement d'éclairage extérieur plus efficace », a relaté M. Hutzli. Bien qu'il soutienne les deux possibilités, il demeure convaincu que la dimension humaine de la prévention reste la meilleure solution et prie l'exécutif de mettre à la disposition des villageois suffisamment de représentants des forces de l'ordre. Des études sur les besoins des jeunes en rupture ont aussi été suggérées par les commissaires.

« Je félicite la sous-commission de son travail, mais j'interpelle le Conseil administratif sur l'urgence de sécuriser l'école de Pinchat qui subit régulièrement des déprédations. Cela devient prioritaire », a dénoncé la démocrate-chrétienne Marielena Gautrot.

M. Barth a souhaité rappeler l'efficacité des me-

sures déjà entamées comme l'augmentation du nombre d'ASM ou encore l'effacement des tags. Concernant Pinchat, il privilégie la pose de caméras, étant convaincu que « l'amélioration de l'éclairage extérieur attirerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait ». Ne partageant pas son point de vue, le socialiste Raymond Jeanneret a fait le parallèle avec Londres « C'est la ville la plus surveillée du monde, mais l'expérience montre qu'elle comporte des inconvénients et qu'elle ne résout pas grand chose ».

## Humour royal pour le Concours d'architecture des Etournelles

« Nous comptons lancer le concours pour le projet aux Etournelles début 2009, déterminer le lauréat au printemps et espérons obtenir l'autorisation de construire en janvier 2010 », a annoncé le Conseiller administratif Luc Malnati en présentant la proposition du Conseil administratif. Le coût de la procédure atteint les CHF 249'000.

Toutefois, la proposition n'a pas été acceptée sur-le-champ, les libéraux et les radicaux souhaitant la réexaminer en commissions des constructions et des finances.

Ne se départissant pas de son humour, M. Hutzli a conseillé « Concernant la date de lancement du concours, il serait bien d'éviter le 6 janvier, date où l'on mange la « galette » des rois... ».

*Nancy Gagné-Bolle*

# Conseil municipal – 20.01.2009

Si la dernière séance de l'année s'est déroulée dans l'harmonie et la bonne entente, il n'en a pas été de même pour la première de l'année 2009. Il faut dire que l'ordre du jour cossu comptait des sujets chauds.

Monsieur le Maire, après avoir souhaité ses meilleurs vœux à l'assemblée pour la nouvelle année, a annoncé la naissance de Jonathan, fils de Thomas Barth, né le 23 décembre « Il est dommage que celui-ci ne soit pas né à Noël, pour un libéral, cela aurait pu lui permettre de faire des économies », s'est-il moqué gentiment.

On a appris que la poste allait changer quelques boîtes aux lettres, ceci impliquant la suppression ou la modification d'emplacement de quelques-unes d'entre elles.

L'autorisation de construire d'un passage pour piétons près du pont de Sierne a été obtenue « ce qui apportera plus de sécurité aux piétons et aux joggeurs », a espéré le Conseiller administratif Luc Malnati. La demande d'autorisation de construire des 100 logements au chemin des Beaux-Champs a été, elle, déposée aux services compétents.

Le nouvel ASM, M. Jésus Gonzales, ayant pris ses fonctions en début d'année, a été présenté par M. Barth qui se réjouit d'engager bientôt un 6e agent. Les agents ont d'ailleurs examiné le stationnement des voitures d'entreprise des pendulaires et leur enquête révèle qu'ils ne commettent aucune infraction. Afin de diminuer les nuisances liées à leur présence sur la route, des papillons ont été distribués aux automobilistes pour les inciter à louer un emplacement au stade des Trois-Chênes, sans succès. Le vert Mark Bjertnes s'est enquis de

la possibilité de transformer l'aire de stationnement sur-utilisée en zone bleue pour inciter les usagers à trouver d'autres solutions, mais le Conseil administratif ne veut pas adopter cette mesure qui léserait également les riverains.

Le concours du périmètre des Etournelles a été accepté par l'ensemble de l'hémicycle, ce qui permet au Conseil administratif d'utiliser un crédit de CHF 249'000 pour sa réalisation.

## L'Eden au Gerdil ?

Une bonne nouvelle se profile pour les génies du canton, le Conseil administratif étant en pourparlers avec les responsables de l'école Eden, institution destinée aux enfants précoces, afin de conclure un droit de superficie au Gerdil. Des études confirment la faisabilité de cette future implantation et M. Barth a promis qu'une proposition formelle serait bientôt soumise aux Conseillers municipaux.

« Enfin une idée intéressante pour l'affectation du périmètre du Gerdil », s'est exclamé le libéral Cosimo Rizzo en vantant la valeur ajoutée du projet ainsi que la création d'emplois qu'il impliquerait. Quant au radical Zoltan Szalai, bien qu'enchanté par l'idée, a souhaité mettre en garde le Conseil administratif sur les nuisances liées à l'école, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la circulation.

Cette nouvelle plutôt réjouissante a toutefois été entachée par l'ire des socialistes et des verts qui,

→  
*suite en page 10*



# A la découverte de nos oiseaux

La mairie organise pour la 9<sup>e</sup> année consécutive une sortie ornithologique avec la participation de guides chevronnés qui vous feront découvrir la faune ailée de nos régions.

## Dates

samedi 2 mai 2009 (ou samedi 9 mai 2009 en cas de mauvais temps; renseignement au numéro 1600).

## Rendez-vous

devant la mairie à 7h15.

## Durée

environ 2h30. Une collation, offerte par la commune, suivra au carnotzet de la Mairie.

## Itinéraire

Iles d'Etrembières (France) - Sierne - bords de l'Arve.

## Nombre de participants

40 personnes environ divisées en plusieurs groupes, l'observation des oiseaux devant se faire avec discrétion.

## Age

à partir de 10 ans.

## Equipement

chaussures de marche, jumelles, carte d'identité.

## Inscription

CHF 10.- par personne (CHF 5.- par enfant) à remettre à la mairie au plus tard la veille de la sortie.

Les ornithologues et les autorités communales se réjouissent de reconduire cette expérience avec vous.



A bientôt ! Le bihoreau gris

## Qui sont nos élus ?

Cette nouvelle rubrique vous les présente, deux par deux.



### MME MURIELLE GROLIMUND

Conseillère municipale depuis juin 2007

Parti démocrate-chrétien

Quelles sont vos passions ?

Ma famille et passer des soirées entre amis

Quel est votre plat préféré ?

Un bon foie gras accompagné d'un verre de Sauternes

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

La connaissance des langues étrangères

Quelle est votre plus grande qualité ?

La générosité

Quel est votre plus grand défaut ?

Parfois un peu trop impulsive

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

Enfant, lorsque je me promenais avec ma famille, la nuit, dans les rues enneigées du village. Il n'y avait aucun bruit, aucune voiture. C'était magique.

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Mes parents

Dans quel autre pays auriez-vous aimé être née ?

En Valais (même si ce n'est qu'un autre canton !)

Si vous étiez

Une plante : Un edelweiss

Un lieu à Veyrier : Le Plateau de Vessy

Un personnage de BD ou de dessin animé : Fifi Brindacier

Un animal : mon chien car il aime la compagnie

Un livre : de Nicolas Vanier car il nous fait voyager au Canada

Une œuvre musicale : la musique du film « le Docteur Jivago »

Un tableau : une œuvre de Paul Signac



### M. MARK BJERTNES

Conseiller municipal depuis juin 2007

Parti des Verts

Quelles sont vos passions ?

Dans l'ordre : ma famille, la politique et les jeux de rôle (GN, sur table, MMORPG, etc.)

Quel est votre plat préféré ?

Une bonne pizza avec des piments !

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Pouvoir dessiner ... ma fille de 2 ans dessinera bientôt mieux que moi :-)

Quelle est votre plus grande qualité ?

La patience

Quel est votre plus grand défaut ?

La timidité

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

Une promenade matinale en janvier 1999 avec mon épouse sur le plateau de Vessy. Ce matin-là nous avons décidé que nous voulions vivre sur cette commune.

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Mahatma Gandhi.

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

Aucun. Je suis qui je suis grâce, notamment, à mon lieu de naissance.

Si vous étiez

Une plante : un cactus

Un lieu à Veyrier : le centre sportif de Vessy

Un personnage de BD ou de dessin animé : Titeuf

Un animal : un yorkshire

Un livre : « The Cat in the Hat » par Dr. Seuss

Une œuvre musicale : « 4'33'' » de John Cage

Un tableau : Je n'en ai pas la moindre idée...



## Conseil municipal 20.01.2009

contrairement à l'Entente, n'avaient pas eu vent de cette éventualité avant la séance.

« On donne la nouvelle aux autres, leur laissant la possibilité de faire les coqs en leur donnant suffisamment de temps pour préparer un discours alors que nous passons pour des bobets encore une fois », a regretté le socialiste Raymond Jeanneret, appuyé par M. Rizzo.

M. Barth, non surpris par la critique, a rappelé qu'il s'agissait là d'une communication et qu'il n'était donc pas tenu d'en informer les élus comme lors d'une proposition. Il a également accusé le groupe socialiste de ne s'être jamais intéressé au Gerdil, n'ayant jamais fait aucune proposition d'affectation, ce qui a été démenti formellement par les socialistes.

### Le rigodon de la motion et de la pétition

L'introduction de la motion du groupe socialiste concernant le local des jeunes fut le premier sujet épineux, les libéraux étant défavorables à la mettre à l'ordre du jour, une pétition sur le même sujet étant l'un des points de la séance.

« La pétition, demandant la rénovation du local, émane des citoyens alors que la motion vient d'un groupe politique, elle est donc complémentaire et aborde l'éventualité de la création d'un centre des loisirs ou encore d'une maison de la culture », s'est défendu le socialiste Henri-Marc Schaerer.

L'article 34 du règlement du Conseil municipal prévoyant ce cas de figure, la motion a finalement été traitée en même temps que la pétition.

Une valse entre les deux types de document s'est mise en place, embrouillant quelque peu les esprits des élus.

La socialiste Maire-Lourdes Desardouin s'est engagée dans un long discours faisant état des conditions désastreuses auxquelles les jeunes étaient soumis dans ces locaux, allant même jusqu'à accuser le Conseil administratif de faire preuve de mépris envers la jeunesse en les laissant dans ce trou alors que certains locaux de l'école Rose seraient libres, contrairement à ce que prétendaient les autorités.

« L'émotionnel ne doit pas laisser la place à des affirmations limites », a prévenu le radical Yves Duffey, soutenant que le Conseil administratif n'était pas seul responsable de cet état de fait. Si tous se sont entendus pour dire que l'endroit nécessitait des travaux, ils étaient moins nombreux à penser que la situation était aussi catastrophique que celle dépeinte par les socialistes.

« Les responsables du local, bien qu'admettant que l'emplacement n'était pas idéal, se sont surtout plaints du manque d'effectifs », a relaté le libéral Serge Patek. Quant au libéral Laurent Bernheim, il a souhaité dédramatiser la situation en évoquant la popularité du lieu. En effet, il serait réservé jusqu'à la fin mars, de nombreux jeunes trouvant agréable d'y célébrer leur anniversaire.

Pour terminer, M. Mermod a rappelé que le service technique de la commune s'y rendait régulièrement pour effectuer des réparations et de conclure que si ses usagers devaient ne plus y être en

sécurité, le Conseil administratif n'hésiterait pas à le fermer.

Finalement, c'est seulement dans les commissions des constructions et des finances que sera débattu l'avenir du local, les socialistes n'ayant pas obtenu que la motion soit traitée dans la commission des affaires sociales.

### Onstellatio bientôt élaboré au périmètre du Grand-Salève

« Le projet Onstellatio a fait l'unanimité du jury où tous les groupes politiques étaient représentés », a dévoilé fièrement M. Malnati, en décrivant en des termes des plus élogieux la maquette retenue pour le périmètre du Grand-Salève, proposée par le bureau d'architectes Aeby & Perneger.

Afin d'entamer sa réalisation dont le début est prévu à la fin 2010, le Conseil administratif requiert encore l'approbation du Conseil municipal pour l'octroi d'un crédit pour les frais d'études d'un montant de CHF 6'225'000.

Alors que les démocrates-chrétiens proposaient le vote immédiat sur la proposition, les autres groupes se sont montrés plus prudents en décidant de la renvoyer en commissions, ce qui sera fait.

M. Patek a rappelé à quel point le processus avait été rapide et a noté qu'en période de morosité, un tel investissement de la part d'une commune était bienvenu et à même de participer à la relance de l'économie. Son collègue Thierry Schaffhauser a soutenu qu'une baisse des taux d'intérêt à long terme était à prévoir et que cette baisse correspondrait à une diminution des charges.

Le projet sera élaboré en deux phases distinctes. L'école, les salles de gymnastique ainsi que l'immeuble de logements devraient voir le jour fin août 2012. La même année, ce sont le parking, la piscine, la salle communautaire, le bâtiment d'activités économiques et commerciales et enfin les aménagements extérieurs qui seront mis en route. Un montant total de CHF 69'000'000 devrait être suffisant pour mener à bien cet ouvrage colossal.

« Nous apprécions que le projet soit réalisé en deux étapes, on pourra ainsi apprécier le coût réel et vérifier si le parking et la salle communale recueillent l'unanimité », a lancé M. Schaerer, peu convaincu par la nécessité de ces deux objets. Par ailleurs, selon M. Jeanneret, la construction de la salle communale à cet endroit lui paraît aberrante et il aurait souhaité la voir abandonnée en faveur de plus de logements.

« Je demanderai à ce que les détails des crédits soient fournis en commission dans le souci d'une totale transparence afin que nous ne soyons pas confrontés à l'incompréhension sur l'évolution du projet », a promis le libéral Philippe Rossé. Il a aussi suggéré d'apporter un soin particulier à l'information des usagers en leur précisant quand surviendrait le déplacement des activités des institutions présentes.

Une modification du régime légal de la parcelle a également été acceptée par l'hémicycle. Cette modification devra être ultérieurement votée par le Grand Conseil, procédure qui s'avère souvent longue.

### Pas question de changer le Plan directeur communal

Le Conseil municipal persiste et signe. Pas question de changer le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons malgré

les commentaires du Conseiller d'Etat Robert Cramer, responsable du département du territoire.

Les points litigieux concernent la date de l'urbanisation des Grands Esserts, la densité de l'extension de la zone à bâtir des Tournettes, une rectification des limites de zone et des échanges aux Quibières ainsi que le développement d'une zone sportive dans la pénétrante de verdure de Pinchat.

« Après quatre ans d'étude et plusieurs votes, cette étape doit se voir validée par le Conseil municipal sous forme d'une résolution. Nous ne sommes pas d'accord sur quatre points, mais on ne veut pas les remettre en question », a insisté M. Barth. Figurant sous forme de réserves, ces points devront toujours faire l'objet de négociations entre l'Etat et la commune le cas échéant.

Au sein du parti libéral, M. Cornebise ne partage pas le point de vue de son groupe. Selon lui, certaines personnes seraient lésées par l'échange de terrain aux Quibières. Il a donc proposé de retirer cette fiche qui, au demeurant, contient des inexactitudes pour la retravailler. « Je comprends la position de mon collègue, mais nous ne pouvons remettre en cause le plan directeur communal pour l'intérêt de quelques particuliers. Cela fait 6 ans qu'on en parle et tous les groupes n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire valoir leur point de vue. Nous devons lancer le message au Conseil d'Etat que nous désirons maîtriser le développement urbanistique de notre commune », s'est exprimé M. Rizzo.

En plus du désaccord de M. Cornebise, les verts et les socialistes ont aussi fait valoir leur point de vue en tentant de renvoyer l'objet en commission, sans succès.

« Nous proposons le renvoi en commission, notamment parce que douze Conseillers municipaux n'ont pas participé aux travaux. De plus, le projet doit refléter les besoins et désirs actuels de la population », a insisté M. Bjertnes. Cette réflexion a fait réagir le libéral Philippe Prost qui s'est insurgé contre les propos du vert, l'accusant de signifier que ce qu'avait fait la précédente législature ne valait rien ; « C'est comme si l'on reniait le code pénal parce qu'il a été rédigé il y a des décennies », a comparé M. Prost.

### Qui veut construire des maisons

C'est par le groupe radical qu'une motion sur le développement de la couronne périphérique du village a été soumise au Conseil municipal. « Il s'agirait de prendre contact avec les propriétaires pour savoir ce qu'ils comptent faire de leurs terrains, évaluer le nombre de logements qui pourraient être construits et coordonner le tout », a explicité M. Szalai.

Comme l'a rappelé M. Rossé, le développement fait partie du plan directeur communal et il est temps de plancher sur le sujet en commission.

C'est donc unanimement que les élus ont renvoyé la motion en commission d'aménagement.

En fin de séance, les Conseillers se sont fait gentiment tancer par la présidente du municipal, Mme Claudine Constantin Saby, car peu d'entre eux se seraient donnés la peine d'assister au vernissage de l'exposition sur les vitraux Wasem. Pour remédier à cela, la défenderesse des arts propose de renouveler l'expérience avec cette fois un apéro à la clé pour les inciter à venir.



La fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) au service de la population de Veyrier

### Mission

La FSASD offre à ses clients de l'aide et des soins professionnels à domicile ou en ambulatoire. Les professionnels de la fondation répartis par équipes exercent leur mission sur l'ensemble du territoire du canton de Genève. Plus de 1'900 collaborateurs œuvrent ainsi chaque jour sur le terrain au maintien à domicile de près de 16'000 clients de tout âge.

L'action de l'aide et des soins à domicile vise à réduire la durée de séjour à l'hôpital, à favoriser la convalescence, retarder, voire éviter un placement en milieu institutionnel. Plus spécifiquement : à garder ou retrouver un état de santé satisfaisant, à assurer la meilleure qualité de vie possible malgré les problèmes de santé, à maintenir et renforcer l'autonomie malgré une maladie ou un handicap.

### Public cible

Ces prestations s'adressent aux personnes dont la santé exige des soins, des contrôles ou des aides temporaires ou durables, assurées à domicile ou en ambulatoire. Plus précisément : aux personnes de tout âge empêchées d'assumer seules les tâches ménagères usuelles en raison d'une atteinte momentanée ou durable à leur santé (problèmes de santé, de maternité, de crise familiale), aux personnes de tout âge confrontées à des difficultés liées à une maladie, un accident, une hospitalisation, une grossesse, au vieillissement.

### L'unité aide et soins de Veyrier

Installée au 4 chemin des Etournelles, elle est constituée d'une vingtaine de collaborateurs dont des infirmiers, des aides en soins / aides familiales et des aides à domicile.

Elle a suivi 276 personnes en 2008 pour des soins, de l'aide pratique, des repas, de la sécurité. Elle est dirigée par M. Denis Couprie qui est l'interlocuteur privilégié de la commune.

### Comment s'organise l'intervention ?

Les besoins sont déterminés au domicile par une infirmière (pour les soins) suite à une prescription médicale ou une aide familiale (pour l'aide pratique). Un contrat et une planification des interventions sont établis. Un référent de situation, chargé de la coordination des services entre les différents prestataires ou du réseau médico-social, vérifie périodiquement avec le client l'adéquation des prestations avec ses besoins. Il l'oriente si d'autres prestations s'avèrent être nécessaires.



De gauche droite : 1<sup>er</sup> rang: Ingrid Abrysch, Françoise Butard ; 2<sup>e</sup> rang: Graziella Chavs, Cline Agathe, Maya Rickli ; 3<sup>e</sup> rang: Ildiko Bordier, Teresa Loureno, Rachel Messiez-Poche, Catherine Meuwly et Isabelle Charbonnet  
Personnes manquantes: M.-C. Bartolomo, B. Chambille, M.-C. Fayolle, A.-M. Fernandes, F. Goms, M.-A. Goncalvs, M. Loureiro, E. Omorodion, D. Regamey, N. Ruerat, G. Schaller. Photographie d'un jour: Denis Couprie

### Consultation parents-enfants

La consultation parents-enfants est un lieu d'accueil et d'information ouvert à tous les parents de nourrissons et de jeunes enfants. Des infirmières sont à l'écoute des besoins et fournissent des conseils sur l'alimentation, le sommeil, les pleurs, la prise de poids de l'enfant. Les plus grands enfants sont également les bienvenus. De plus, la consultation favorise l'entraide et le lien social entre les familles qui peuvent s'y retrouver chaque semaine. Cette consultation est gratuite. Elle a lieu tous les mardis de 15h00 à 17h00 au 4 chemin des Etournelles.

### Soins ambulatoires

L'objectif est d'offrir une alternative au domicile dans le but d'encourager l'autonomie du client. Lors de toute demande de prise en charge, la proposition d'une prestation de soins ambulatoires dans les locaux du chemin des Etournelles est faite en fonction des critères dépendant du type de soins et du client.

### Prestation « autour d'une table »

Cette prestation a pour but de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge AVS de chaque quartier et stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi grâce à une structure d'accueil dans un restaurant proche de leur domicile. Sur Veyrier, les repas sont organisés tous les jeudis midi au restaurant « Le Salève ». Inscriptions au 022 420 23 00. Tarif : CHF 14.80 sans les boissons.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la FSASD – 7 jours sur 7 et 24h sur 24 au 022 420 20 00 (fax : 022 420 20 01).

CE TEXTE EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SON AUTEUR ET N'ENGAGE PAS LA COMMUNE DE VEYRIER

## Flash Info

### Personnel communal

Les autorités communales souhaitent la bienvenue à M. Jésus Gonzalez, nouvel agent de sécurité municipal, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2009. M. Gonzalez remplace à ce poste M. Fabio Bergonzi qui a quitté le service de la sécurité municipale le 31 décembre dernier.



### Passeports-vacances 2009

Pour les jeunes nés entre 1994 et 1999

#### Dates :

du 6 au 26 juillet et du 3 au 23 août

#### Vente :

mercredi 6 mai dès 14h00 à la salle du Tibet en face de la mairie

#### Prix :

CHF 60.- pour deux semaines librement choisies parmi les six proposées

#### Renseignements :

Service des loisirs de la jeunesse, route des Franchises 19, 1203 Genève, tél: 022 546 21 40, email : passeport.vacances@etat.ge.ch

#### site Internet :

[http://www.geneve.ch/loisirs\\_jeunes/passeport\\_vacances.asp](http://www.geneve.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp)



# Le Parti Socialiste de Veyrier

Un village accueillant pour aujourd'hui et demain



Soucieux de maintenir un environnement de qualité tant pour les habitants actuels que pour nos enfants qui, demain, auront à cœur de rester dans leur commune, les Socialistes encouragent tout projet allant dans ce sens. Ainsi les logements à venir tels que ceux du Grand-Salève et des Etournelles sont soutenus par notre groupe. Nous sommes également convaincus que l'effort consenti pour augmenter le nombre de logements doit se poursuivre au-delà de la couronne villageoise, en particulier aux Grands-Esserts, afin de permettre un véritable élargissement de l'offre, tant en quantité qu'en loyers accessibles à tous.

Nous nous engagerons avec détermination dans des projets s'insérant avec cohérence dans notre environnement et associant équité et développement durable pour que la notion de « société » que nous défendons trouve sa réalisation concrète à Veyrier. Cette société de demain que nous construisons aujourd'hui repose aussi sur l'accueil des jeunes enfants afin que chacun puisse trouver sa place. Nous avons donc soutenu avec force tout projet de crèche et nous réjouissons de voir les Etournelles en compter une, qui sera, nous l'espérons, à la hauteur des besoins des familles.

Nous sommes également très attachés aux notions d'écologie, de responsabilité commune et de développement durable et continuerons à encourager toute mesure visant à éviter des consommations excessives et le gaspillage afin de préserver cet environnement magnifique, au pied du Salève, auquel nous tenons tant.

Les objectifs que nous poursuivons sont d'améliorer les offres des TPG sur le Plateau de Vessy/Pinchat, d'encourager par une participation finan-

cière l'achat de vélos électriques et de favoriser la récupération systématique des déchets!

Tous ces fondements socialistes trouvent leur prolongement dans un souci sans cesse présent d'encourager les jeunes de la commune à développer des loisirs de qualité et une vie communautaires. Les Socialistes ont déposé une motion afin de mettre aux normes le « local des jeunes » pour en faire un vrai lieu de vie et d'échanges. Les terrains de sport sont dans le même état d'esprit de prévention et d'épanouissement pour nos jeunes et moins jeunes, des espaces que nous revendiquons ; ils sont également des lieux de rencontres de manifestations que nous aimons particulièrement.

Des espaces communaux bien aménagés, des jeunes bien encadrés, des citoyens responsables que nous sommes fiers de représenter au Conseil communal, nous permettent de penser que Veyrier jouit d'un bel environnement à préserver sans céder à l'angoisse de l'insécurité. En effet, la sécurité est l'affaire de tous ; nous avons la chance d'avoir une équipe d'ASM compétente et vous avez des politiciens à votre écoute ! Essayons de trouver ensemble des solutions qui ne s'appuient pas seulement sur les vidéo-caméras de surveillance !

En conclusion, nous tenons à dire que nous apportons un soin particulier au suivi des finances communales et que tous ces projets ne nous semblent avoir du sens que s'ils sont gérés avec discernement. Les priorités sont pour nous axées sur la qualité de vie de nos concitoyens,

*ETRE plutôt qu'AVOIR.*

Telle est la politique que nous voulons  
**PARTAGER** avec vous.



Claudine Constantin Saby  
Conseillère municipale



Henri-Marc Schaerer  
Conseiller municipal



Marie-Lourdes Desardouin  
Conseillère municipale



Raymond Jeanneret  
Conseiller municipal

## Service technique communal

Au niveau de l'organisation de l'administration communale, M. Olivier Orth a été nommé urbaniste communal en charge de tous les dossiers d'urbanisme et d'environnement relatifs à la commune. M. André Jordan a été, lui, nommé technicien communal en charge des bâtiments, routes, canalisations, aménagements de surface ou toute autre réalisation communale. Cette nouvelle organisation au sein du service technique communal est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## Subvention pour l'assainissement thermique des bâtiments privés

Pour l'année 2009, la Confédération met à disposition des propriétaires de villas, d'immeubles et d'appartements en PPE, une aide financière conséquente pour l'amélioration énergétique de leurs bâtiments, ce montant avoisine les 8 millions pour le canton de Genève.

Les travaux subventionnés sont les suivants : Renovations Minergie®, isolations des façades et de la toiture, remplacement des simples vitrages par des doubles vitrages, installations d'énergies renouvelables, vannes thermostatiques, panneaux solaires thermiques, assainissements techniques des anciennes chaudières, etc.

Ces mesures ont un fort impact sur la réduction de la consommation d'énergie. Par exemple, avec une installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire (6 à 8 m<sup>2</sup>), vous pouvez tout simplement arrêter la chaudière de votre villa

## Rubrique technique

### Chantiers en cours

Les travaux ont débuté pour la place de jeux au centre sportif de Grand Donzel. Le remplacement du sol et des jeux répondant aux normes en vigueur sont prévus. Le chantier devrait se terminer pour les promotions 2009, soit fin juin.

Les travaux de mise en séparatifs des collecteurs communaux de la route de Drize ont débuté fin février 2009. La durée de ces travaux est estimée à 3 mois.

de fin avril à fin septembre.

Profitez de cette aide financière pour planifier dès maintenant le projet que vous souhaitez réaliser en 2009, le ScanE (Service cantonal de l'énergie à Genève) est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Pour bénéficier de cette subvention, il faut réagir très vite. Vous devez déposer votre dossier de demande de subvention jusqu'au 15 avril 2009 auprès du ScanE. Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site internet [www.geneve.ch/scane](http://www.geneve.ch/scane).

D'autres subventions, telles que le « centime climatique » peuvent être également prises en considération. Le montant des travaux que vous effectuerez sera également déductible de vos impôts 2009.

**Pour tous renseignements :**

[cinfoenergie@etat.ge.ch](mailto:cinfoenergie@etat.ge.ch) ou [o.orth@veyrier.ch](mailto:o.orth@veyrier.ch)

## Concours d'architecture

« Les Etournelles » - route de Veyrier

Un concours de projets d'architecture en procédure ouverte à un degré concernant la construction de deux immeubles de logements avec surfaces pour activités commerciales et un espace de vie enfantine est ouvert depuis le 12 janvier et s'achèvera le 15 mai 2009 par la désignation d'un architecte lauréat.

A l'issue du concours, en juin, une exposition publique des projets sera organisée.

Ce concours s'adresse aux architectes établis en suisse ou dans l'un des pays signataire des accords OMC; d'ores et déjà de nombreux concurrents se sont inscrits.

Le mandat d'exécution sera confié à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'acceptation du crédit d'étude et de réalisation par le Conseil municipal.

Les principaux objectifs du concours sont la qualité architecturale et fonctionnelle des nouveaux équipements communaux ainsi que leur intégration dans le site. Les concurrents devront proposer des solutions qui permettront de réduire l'impact volumétrique du bâtiment de vie enfantine afin de valoriser la continuité spatiale à l'intérieur du quartier. Une réelle intégration des principes du développement durable sera un des thèmes importants du concours.

